

AGIR

*Vie Libre en marche vers
la libération*

CONSEIL NATIONAL 1997

Sommaire

Page 2
Emploi des jeunes

Page 3
Edito

Page 4
Rencontre
avec un C.C.A.S.

Pages 5 - 6
Adhésion carte rose

Pages 7 - 10
Formation pour tous
et toujours

Pages 11 - 12
Vie Libre en marche
vers la libération

Pages 13 - 14
Expression écrite

Page 15
A bien y réfléchir :
Vive l'alcool !

Page 16
Publicité

Emploi des jeunes

Dans l'action que nous menons, nous rencontrons des jeunes en difficulté. Pour les aider, les orienter efficacement, il est nécessaire de connaître les lois et ce qu'elles permettent.

Le 20 août 1997, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi, visant à la création d'emploi d'ici trois ans pour 350 000 jeunes en difficulté. Le gouvernement souhaite que le projet de loi soit adopté d'ici fin octobre, les premiers contrats pouvant être conclus presque aussitôt.

Les employeurs concernés dans le cadre du projet:

- Les personnes morales de droit public : collectivités territoriales et leur groupement, établissements publics nationaux ou locaux.
- Les organismes privés à but non lucratif : associations, fondations, sociétés mutualistes, comités d'entreprise, etc.
- Les personnes morales chargées de la gestion d'un service public.

Sont exclus de la loi, les services de l'État, les entre-

prises du secteur privé concurrentiel, les particuliers employeurs.

Les activités concernées doivent créer un emploi et présenter un caractère d'utilité sociale et répondre à des besoins émergents ou non satisfaits.

Pour les personnes morales visées dans le paragraphe précédent, les activités non assurées par celles-ci.

Pour les services au domicile des personnes physiques, les associations agréées.

Les publics bénéficiaires des 18 à 26 ans à la recherche d'un emploi sans autre condition, ainsi que les personnes de moins de 30 ans, non susceptibles de percevoir des allocations de chômage.

Une convention pluriannuelle devra être conclue avec l'État (Direction départementale du travail, de l'emploi et de formation professionnelle).

Les critères pris en compte seront l'intérêt pour la collectivité du projet et qu'aucune concurrence n'est faite au secteur privé.

Le contrat avec la personne employée sera un contrat de travail de droit privé. L'aide forfaitaire versée par l'État pourrait être de 80 % du SMIC, charges sociales comprises et ce, sur une période maximale de cinq ans.

Cette aide sera incompatible avec toute autre aide à l'emploi. Il y aura possibilité de prendre en charge les coûts d'étude de projets liés aux activités nouvelles.

Des missions spécifiques pourront être développées par certains services de l'État tels « *des adjoints de sécurité* » auprès de la police nationale.

Ces jeunes pourront être recrutés directement par l'État en qualité de contractuels de droit public.

Des missions de sécurité de proximité, en dehors du champ de la police nationale (logement, transports, etc.) pourront aussi être confiées dans le cadre de ce projet.

Pierre Matis

A partir de Liaisons sociales n° 73/97 du lundi 25 août et mardi 26 août 1997.

AGIR N° 167 supplément à Libres N° 226

Directeur de publication : Daniel Dabit. Comité de rédaction : Armand Beaufrère, Maurice Brunon, Daniel Dabit, Christian Guenoux, Louis Le Blévec, Pierre Matis, avec le concours de l'équipe des permanents, des commissions de travail du comité national et des délégués à la communication.

Mise en page : Laurence Delanne et Djamilia Fridjine.

Rédaction-administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy - Tél. 01 47 39 40 80 - Télécopie : 01 47 30 45 37.

Minitel : 3615 ALCOVIELIBRE - Commission paritaire : CCPAP 50560.

Imprimerie Borel : 26, avenue du Général-Michel-Bizot, 75012 Paris - Tél. 01 44 68 86 86.

Comme le temps passe vite !

A peine le temps de se remettre d'un Conseil national... qu'il faut déjà penser à préparer le suivant.

Vu de cette façon, le Conseil national se résumerait à la sortie annuelle de copains heureux de se revoir périodiquement. S'il s'agissait simplement de cette sorte de tourisme social, il y a bien longtemps que le mouvement Vie Libre ferait partie des bons souvenirs et serait passé à la trappe.

Bien sûr l'amitié, la joie de se connaître, de se retrouver, d'échanger... sont une grande motivation. Le Conseil national est l'Assemblée générale du mouvement. C'est là, et là exclusivement, que se prennent collectivement les décisions qui régissent l'avenir de notre association.

C'est le moment fort de l'année qu'il faut préparer, étudier et partager.

Etre délégué(e) au Conseil national représente une responsabilité qui conduit à la promotion, un moment de la vie militante qui permet de se rendre pleinement compte de l'aspect national et international de Vie Libre.

Cette importante réunion nationale aura lieu à La Pommeraye les 22 et 23 novembre. Dès maintenant, les élections des délégués, les réunions d'étude de la plaquette doivent avoir lieu, les interventions doivent être rédigées.

« La machinerie » du 44^e Conseil national doit tourner à fond.

Bon courage ! A bientôt !

Daniel Dabit

Communication externe

Du bureau d'aide sociale au Centre communal d'action sociale : une mutation progressive, mais ô combien nécessaire

Dans une petite pièce exigüe d'à peine quelques mètres carrés, le C.C.A.S. de Frévent est devenu une grande maison restructurée en bureaux, située face à la mairie. Ce service compte actuellement 3 employés à temps complet et 1 employée à mi-temps, contre 2 employées il y a encore à peine 5 ans.

Les rôles de tout ce personnel sont aussi indispensables et diversifiés que complémentaires.

On peut considérer aujourd'hui qu'une personne et demie est utilisée pour la gestion comptable, contre deux temps plein pour la gestion de l'aide sociale, qu'elle soit légale ou facultative.

Avec un total de cinquante personnes recrutées dans le cadre d'un C.E.S. et dispatchées dans les services municipaux, cette structure représente véritablement une petite entreprise.

En effet, la gestion du personnel, les salaires, le règlement des factures, l'établissement du budget représentent quelques-unes de ses activités.

lieu d'accueil...

De plus et surtout, il est devenu un centre d'accueil pour toutes les personnes momentanément ou durablement en difficultés financières et sociales.

En plus de l'aide sociale légale que régit tous les C.C.A.S. (bons d'aide médicale pour permettre l'accès aux soins aux plus démunis, cartes d'invalidité, dispenses militaires, allocations compensatrices, etc.), il s'est attaché depuis quelques années, et s'attache de plus en plus, à responsabiliser et à donner plus d'autonomie à son public.

lieu d'écoute...

L'ex-bureau de « bienfaisance », comme vous l'appeliez encore il y a quelques années, est devenu un lieu d'écoute, où l'on essaie avant tout d'apporter une solution concrète aux problèmes de chacun, si différents soient-ils.

C'est pourquoi le C.C.A.S. ne travaille jamais seul. Multiples sont ses partenaires.

De l'A.N.P.E. en passant par la Mission locale ou encore les travailleurs sociaux (du département, de la C.R.A.M. et de la C.A.F.), Vie Libre, les associations, les entreprises d'insertion, les organismes de formation, le partenariat est nécessaire. Jamais on ne peut parler de concurrence, mais bien au contraire d'étroite collaboration qui rend le travail plus accessible et efficace.

lieu d'action...

Notre action a de plus été renforcée par l'instauration au 15 décembre 1988 du revenu minimum d'insertion. Le C.C.A.S., légalement chargé d'instruire les dossiers, s'est investi dans son nouveau rôle qu'il a étendu jusqu'à l'insertion.

Quelques exemples d'opérations d'insertion :

L'ouverture de la Maison de la Formation et de l'Information

Rue Saint-Hilaire, elle est destinée à tous les organismes de formation et demandeurs d'emploi du secteur de Frévent. Maison qui se doit d'exister grâce à l'investissement et aux compétences professionnelles de 14 demandeurs d'emploi qui ont intégralement rénové cette vieille bâtisse inoccu-

pée depuis de nombreuses années.

Le rachat par la commune de l'ancienne gendarmerie

Là aussi, un chantier-école regroupant quelques 18 demandeurs d'emploi, a permis de rénover intégralement les locaux et de reloger sept familles aux revenus modestes ainsi que de mettre à disposition un local destiné aux « Restos du Cœur » et à la Croix-Rouge.

« Aménagement du Rideau de Verdre »

Ce chantier école, réalisé par une quinzaine de personnes en difficultés, a consisté en une opération de reboisement d'une sapinière, d'aménagement d'un sentier botanique et d'un verger conservatoire, le tout couplé à la mise en place d'un parcours de santé et d'un parcours de V.T.T.

Notre tâche aurait donc pu s'arrêter là, mais il n'en a rien été. En effet, nous ne saurions comptabiliser le nombre de nos interventions ponctuelles ou exceptionnelles pour résoudre les difficultés de chacun (appels téléphoniques, participations à des sélections de stage, vaccinations anti-tétaniques, colis de Noël, opération Brioches, etc.).

Quand bien même, nous voudrions chiffrer en temps toutes ces actions, que nous ne pourrions le faire, mais nous pouvons vous assurer que, pour les années à venir, c'est dans ce même esprit d'initiative et de volontarisme que nous poursuivrons notre tâche souvent délicate qu'est celle d'accepter les autres tels qu'ils sont.

Propos recueillis par C. Guénoux

Adhésion carte rose fidélité et engagement

Adhérer, un geste qui engage

Chaque année, une action commune à toutes les sections de France se reproduit.

Cette action, c'est les adhésions.

Ce geste devrait poser à chacun un problème de conscience. C'est d'abord, pour d'anciens, la reprise de son timbre pour l'an nouveau.

Pour celui qui est déjà venu plusieurs fois en réunion de section, il y a peut-être une appréhension, un petit pincement de cœur, l'équipe va-t-elle l'admettre en son sein ?

Depuis de longs mois déjà, il a participé à la vie du mouvement par sa présence et son action de base, son assiduité aux réunions de section.

Ce serait bien le décourager à poursuivre son action, que de ne pas lui proposer cette adhésion to-

tales à laquelle il aspire tant : *être adhérent Vie Libre, carte rose.*

La carte rose

La remise de la carte à un malade en voie de guérison se décide en comité de section.

Elle est remise au bout de six mois d'abstinence, mais aussi dans la mesure où la personne concernée en fait la demande.

Il n'est pas question de l'imposer.

Cette carte, c'est une sorte de laissez-passer qui vous ouvre le chemin qui conduit vers la guérison.

C'est aussi la preuve que désormais vous faites partie, à part entière, de la grande famille Vie libre, au titre de membre actif.

Cette carte rose donne des droits à celui qui la détient :

droit de voter à chaque assemblée générale de la section d'élire le tiers sortant du comité de section.

Elle donne également la possibilité de *prendre des responsabilités* à tous les échelons du mouvement suivant les critères établis par le règlement intérieur.

La carte à Vie Libre, c'est l'engagement à l'abstinence totale de toutes sortes de boissons alcoolisées, mais c'est aussi l'engagement au militantisme, c'est-à-dire apporter son soutien aux personnes concernées par le problème alcool.

La fidélité à l'abstinence et l'action militante sont les meilleurs moyens pour accéder à la guérison.

Fidélité à notre adhésion

1 749 adhérents, cartes roses, n'ont pas repris leur timbre en 1996.

Cela fait en moyenne cinq adhérents, cartes roses par section.

Adhésion carte rose **fidélité et engagement** (suite)

Cette situation doit nous faire réfléchir sur les non-renouvellements.

On constate également que cette perte d'adhésions est presque compensée par l'arrivée de 1 500 nouvelles cartes roses.

Si le mouvement des adhérents est effectivement très mouvant, on constate une plus grande facilité à faire des nouveaux qu'à conserver les anciens.

Quand on sait l'importance des anciens pour les nouveaux, on mesure déjà

les questions posées aux échelons de base.

Par opposition, il se trouve parfois des anciens qui ont du mal à accepter la montée des nouveaux.

Certainement que cet aspect des choses est important.

Si on veut être en accord avec la Charte de 1954 et ses options, ne faut-il pas être très attentif à la promotion des malades et de tous les membres actifs au sein même de notre mouvement ?

Combien d'anciens ont

repris toutes leurs responsabilités parce que Vie Libre leur a d'abord permis d'en assumer, à leur mesure, au service des autres.

Si notre mémoire n'est pas trop courte, mesurons sincèrement le chemin parcouru.

Il n'est donc pas exagéré de dire qu'en définitive c'est la guérison et la promotion des malades et des familles populaires qui sont concernées, car sans Vie Libre que serions-nous devenus aujourd'hui ?

Les non-renouvellements

Les adhésions et les renouvellements sont d'une importance primordiales pour l'avenir de notre mouvement. Une association dont l'effectif diminue chaque année, ne fait pas preuve de vitalité bien au contraire.

Les preuves de notre action, de notre audience auprès des malades alcooliques résident avant tout dans l'augmentation croissante et constante de nos adhérents.

A cette démission régulière tous

ensemble, car la vie du mouvement en dépend, nous devons réagir.

Nous ne devons pas affaiblir la grande force que nous représentons dans le pays, mais devons au contraire affirmer notre créance auprès des Pouvoirs publics dans cette période nouvelle où le mouvement, corps représentatif des malades alcooliques, peut se faire entendre par les différentes instances gouvernementales.

Louis Le Blevac

La formation pour tous et toujours

Un militant dit :

« Je relis la charte en entier et attentivement au moins une fois par an... et j'y trouve toujours quelque chose de neuf... un éclairage pour solutionner un problème... le rappel d'une action que l'on néglige (par exemple la formation des nouveaux). Si nous le voulons, la charte entretient en nous la joie d'appartenir à un grand et beau mouvement, dont les objectifs sont immenses et ne peuvent être réalisés que par l'ensemble des adhérents, à condition qu'ils soient motivés et formés ».

Effectivement, la charte nous dit en page 12 :

« Le mouvement doit former des militants et des foyers militants. Cette formation est indispensable ».

S'engager dans le Mouvement, ce n'est pas seulement vivre une

abstinence joyeuse et rayonnante, c'est, tout autant, améliorer ses capacités affectives, intellectuelles, professionnelles, militantes.

Améliorer ses capacités, se surpasser, c'est la vraie « promotion ».

« Militer », c'est « communiquer », et l'on mesure combien il est indispensable de savoir accueillir, écouter, comprendre, s'exprimer dans un langage juste, grâce à des connaissances suffisantes...

Le cœur, la bonne volonté sont essentiels mais ne suffisent pas.

Un buveur guéri dit :

« Pendant des années, j'ai été accaparé par le travail et l'alcool...

Mon cerveau restait inculte.

Quand j'ai arrêté l'alcool, au niveau intellectuel, j'étais vraiment un "sous-développé" » !



La formation pour tous et toujours (suite)

En réponse aux besoins profonds des malades guéris, ou en voie de guérison, et des membres de leurs familles, notre mouvement a mis au point, au fil des ans, un magnifique « **plan de formation** »...

Le connaissons-nous vraiment ?

Comment mieux y entrer ?

I - Les premiers pas

Même si je ne pense pas à la formation, je me forme lorsque :

- ☞ je lis la Charte et la presse du Mouvement,
- ☞ j'écoute attentivement, à une permanence, un ancien qui dialogue avec des nouveaux,
- ☞ j'écoute les autres et je m'exprime au cours des réunions de l'équipe de base ou de la section,
- ☞ j'essaie de comprendre la société aujourd'hui, les problèmes nationaux et internationaux : en suivant les journaux télévisés, ainsi que des reportages et débats, en lisant des journaux et revues,
- ☞ j'accompagne un ancien qui fait des visites à l'hôpital ou à domicile,
- ☞ je participe à la journée d'étude organisée par la section,
- ☞ je lis, j'étudie un livre sur l'alcoolisme, sur les toxicomanies... et j'en parle avec mon conjoint, avec des parents et amis...

II - Toujours plus loin

D'autre part, il faut, aussi, relier et approfondir ses diverses connaissances et méthodes d'action.

La société évolue... il est donc nécessaire de bien connaître et d'adapter nos stratégies face à la maladie alcoolique dont les causes, les conséquences et les moyens de guérison évoluent aussi... La prévention, la lutte contre les causes de l'alcoolisme sont en constante évolution (pensons aux Premix) et nécessitent une remise en cause et une adaptation permanentes de notre action.

Voilà pourquoi notre mouvement, qui est agréé « *d'éducation populaire et de formation* », propose de nombreux stages... aux programmes progressifs et variés.

→ **Les connaissons-nous vraiment ?**

→ **Y participons-nous ?**

→ **Encourageons-nous les autres à y participer ?** (sans oublier de nous donner les moyens financiers, dans les budgets des sections, des comités départementaux et régionaux).

Beaucoup disent qu'ils ont du mal à s'y retrouver dans tous les stages...

Alors essayons d'y voir un peu plus clair.

La formation pour tous et toujours (suite)

Personnes concernées

Membres **actifs et sympathisants** qui ne connaissent pas le mouvement, mais qui ont envie de devenir militants, de progresser.

Militants du mouvement qui souhaitent améliorer l'expression écrite et orale, mieux comprendre les réalités de la personne humaine et mieux communiquer avec le malade de l'alcool, avec la force d'un mouvement original.

Militants exerçant des fonctions d'**animateur**, responsables d'équipes, de commissions, etc., et militants qui **envisagent** de telles responsabilités.

Responsables de section qui désirent prendre du recul en analysant leur pratique et en perfectionnant leur capacité.

Futurs animateurs des activités de formation

Ces militants ont déjà acquis une solide formation et s'engagent à animer des activités de formation (divers stages internes ou externes).

Stages proposés

Décentralisé

Pour faire connaître les règles, les buts et méthodes de l'association.

- A partir de l'historique et de la Charte : découverte des objectifs et de l'organisation du mouvement, de l'approche du malade et des moyens dont dispose Vie Libre.

Formation générale 1^{er} degré

Ce stage aide à mieux maîtriser l'expression écrite (rédaction d'un courrier) et l'expression orale (savoir parler lors d'une entrevue, d'une réunion).

- On approfondit les besoins et les réalités de la personne humaine, avec des implications vis à vis des malades de l'alcool, des buveurs guéris, de leur environnement.

Formation générale 2^e degré

Le stage se déroule dans le cadre d'une vie de groupe afin de mieux connaître et comprendre ce qui se passe au cours de réunions, en fonction des participants, des sujets abordés et de l'animation.

- Ce stage permet de progresser dans la communication, (expression orale) et la conduite de réunions (sans négliger l'importance de l'écrit).

Responsables de section

Le stage aide le responsable à mieux cerner et à mieux assumer ses trois grandes fonctions de :

-
- représentant officiel de Vie Libre, garant du respect de l'esprit du mouvement,
 - animateur, agent relationnel (savoir écouter, observer, gérer des conflits... mise en pratique de quelques techniques).
 - organisateur, qui doit aussi prévoir.

Formation d'animateurs

Le stage comporte :

-
- ◆ une vérification des acquis au niveau des connaissances et de l'expression,
 - ◆ la préparation d'action de formation,
 - ◆ l'utilisation de l'écrit et de l'audiovisuel,
 - ◆ l'apprentissage de la gestion d'une vie de groupe en formation.

Formation

Personnes concernées (suite)

Trésoriers

Peu de structures comptent, parmi leurs membres actifs, des comptables ou aides-comptables.

Le trésorier assume une responsabilité peu visible, mais particulièrement importante. Il est parfois découragé car il manque de formation et il trouve sa charge trop lourde... Plutôt que la démission : « **Vive la formation** » !

Formation externe

Tous les stages précédents sont de « formation interne », car ils s'adressent aux adhérents du mouvement.

Vie Libre, en tant qu'organisme de formation agréé, organise aussi des stages de trois jours qui regroupent au moins dix personnes d'entreprises diverses, sensibilisées par le problème alcool ou qui se déroulent dans une entreprise (organisation avec le C.E. ou le C.H.S.C.T.).

Stages proposés (suite)

Formation des trésoriers

Ce stage, d'une durée de trois jours, propose entre autres :

- ☞ une présentation juridique de Vie Libre,
- ☞ une présentation de l'environnement administratif (partenaires financiers, les outils, le plan comptable),
- ☞ les méthodes de comptabilisation sur le livre de comptes, les méthodes de contrôle et la synthèse de fin d'exercice,
- ☞ le budget prévisionnel et le budget de subvention,
- ☞ le bilan et le compte de résultat.

Stage d'alcoologie

Le but d'un stage d'alcoologie est de :

- donner aux participants des « outils » qui facilitent le contact avec les malades de l'alcool,
- préparer la formation d'équipes de prévention.

1er jour : la santé dans l'entreprise, les aspects sociologiques et les manifestations de l'alcoolisme.

2ème jour : physiologie et pathologie de l'alcool, la prise en charge thérapeutique du malade de l'alcool.

3ème jour : approche du malade de l'alcool, action des mouvements et actions de prévention.

CONCLUSION

A Vie Libre, grâce à la formation, chacun est invité à progresser, à connaître une promotion sans limite, en contribuant à la guérison et à la promotion des autres ainsi qu'à la prévention de l'alcoolisme.

On peut progresser à petits pas dans les responsabilités et la promotion... On peut aller loin, pour son bonheur et celui des autres, à condition de progresser sur les chemins de la formation. Il suffit de suivre les itinéraires qui viennent d'être présentés.

Sachons nous décider, sachons encourager des amis un peu timides (mais déjà motivés pour militer) à se lancer dans un parcours de formation.

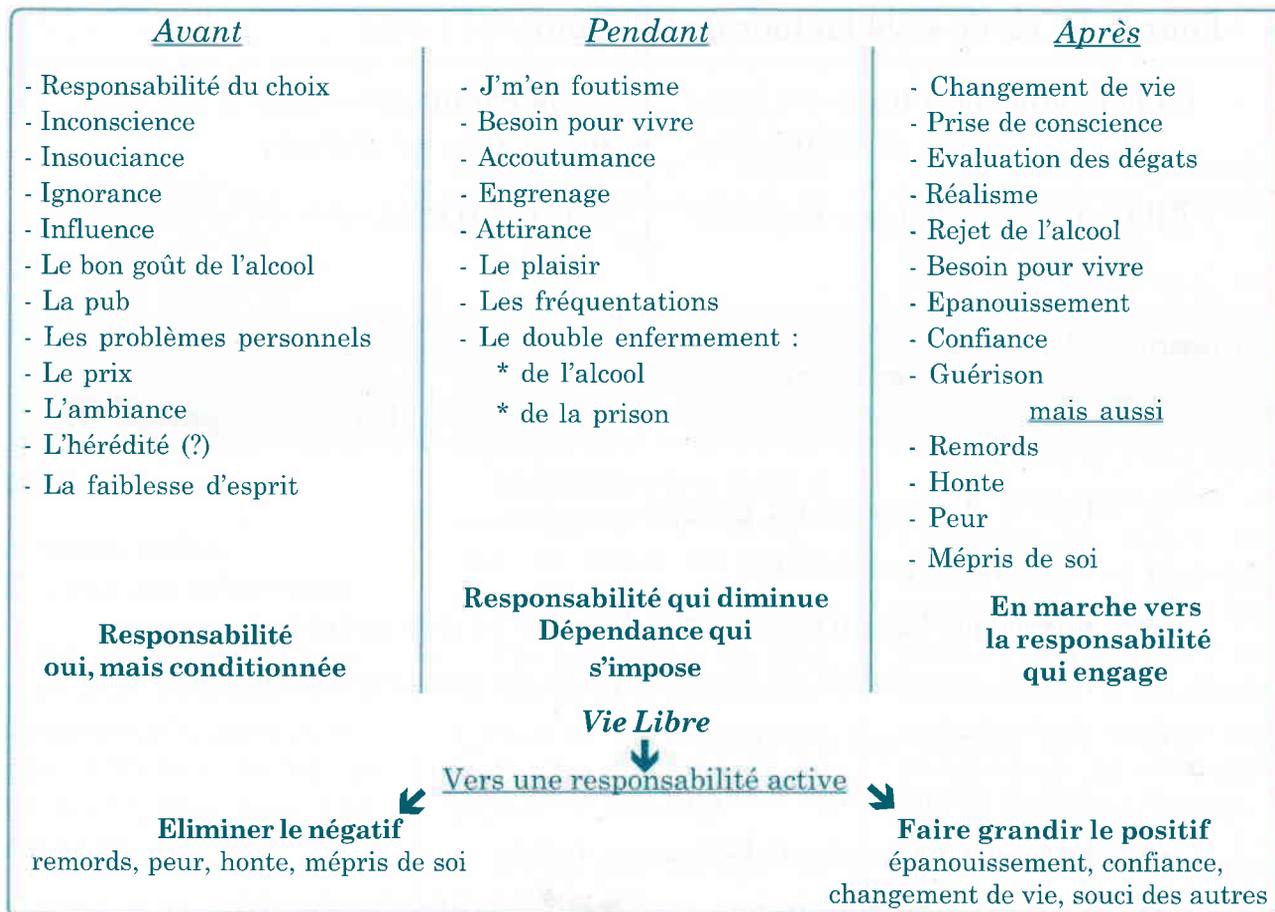
Souvenons-nous en : de la formation dépend tout l'avenir du mouvement.

Pierre Boidin

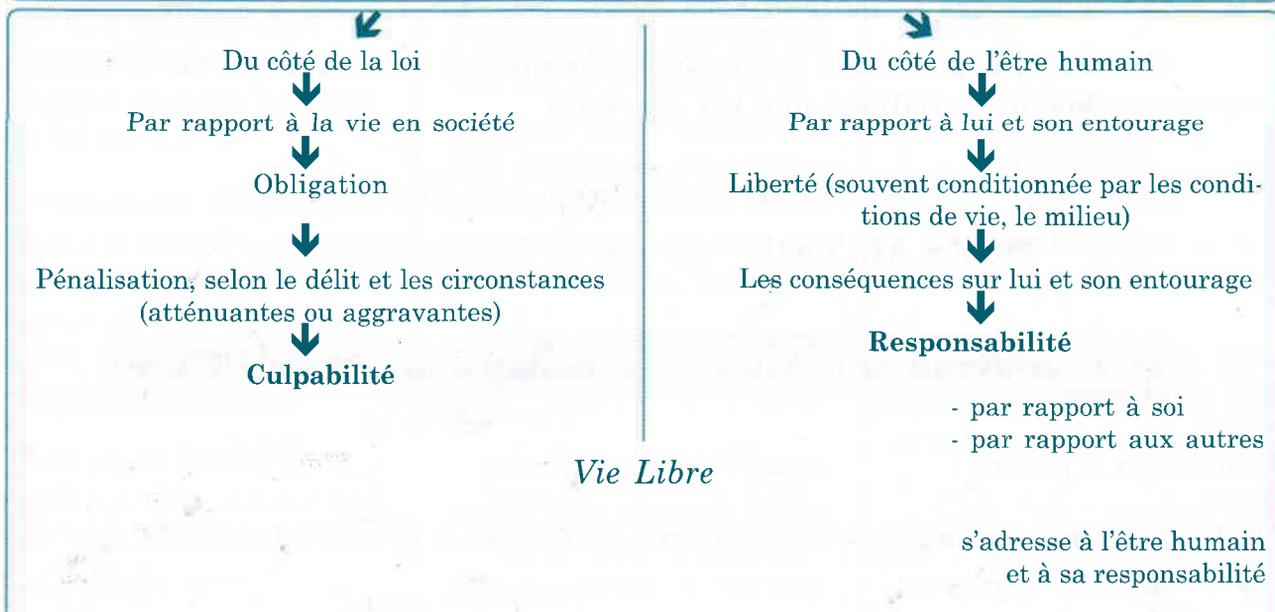
Communication interne

Les amis de la maison d'arrêt départementale de la Loire, nous ont fait parvenir des schémas sur la maladie alcoolique qui peuvent nous aider pour réaliser des rencontres de réflexion dans les structures.

Alcoolisme et Responsabilités



Pénalisation et Dépénalisation



Communication interne

« Vie Libre » en marche vers la libération

Pour la loi civile et la loi morale	Pour Vie Libre
La personne alcoolique est jugée selon sa culpabilité.	La personne alcoolique n'est pas jugée. Elle est malade.
Elle est plus ou moins coupable.	Elle est responsable de sa guérison.

Comment Vie Libre nous aide à passer de la culpabilité à la responsabilité

- Par la discussion en groupe
- Par la communication
- Par le partage d'expérience des uns et des autres
- Par la possibilité de s'exprimer et de s'ouvrir aux autres
- Par l'espoir qui est donné
- Par le témoignage de ceux qui sont guéris
- Par leur exemple d'abstinence totale
- Par la compréhension et l'écoute profonde des uns et des autres
- Parce que le malheur des autres peut nous aider à réagir
- Par l'appel à une « Vie Nouvelle » (C'est le titre de la publication rédigée par les détenus)

ALCOOL = vie qui va vers l'enfermement

HORS ALCOOL = vie qui va vers la libération

Le Renouveau de la Vie est une Renaissance par Vie Libre

Deux caps à passer :

De la prise de conscience >>>>>> ^① Deuil de l'alcool à >>>>>> ^② LA VIE

Expression écrite

Son rôle

- ◆ C'est le moment de se réaliser. Après avoir appris, étudié, analysé, s'être fait une pensée personnelle, il convient de faire profiter les autres de notre expérience.
- ◆ On écrit d'abord pour soi. Pour clarifier ce que nous avons emmagasiné afin d'étoffer, d'approfondir notre pensée. Pour s'entraîner, car celui qui n'écrit jamais aura de la difficulté à se faire comprendre. Celui qui écrit, même pour lui seul, s'entraîne à maîtriser son expérience, sa réflexion pour étoffer sa pensée et la rendre apte à affronter celle des autres.
- ◆ On écrit aussi pour les autres, pour échanger, pour communiquer, pour agir ensemble dans une même direction.

Les formes d'expression écrite sont diverses

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ◆ personnelle <ul style="list-style-type: none"> - la lettre - la fiche de travail - la prise de note - le plan - la fiche de lecture - le dossier personnel - une notice de documentation, etc. | <ul style="list-style-type: none"> ◆ pour autrui <ul style="list-style-type: none"> - la convocation - le tract - le communiqué de presse - le compte rendu - le document de travail - l'article - la circulaire, etc. |
|--|---|

Les éléments de base

1. Se mettre face à la personne à qui l'on écrit

- ◆ Connaître ses préoccupations, ses problèmes, de façon à trouver les mots qui correspondent aux centres d'intérêts de chacun.
- ◆ Il faut toujours partir du niveau de conscience de l'autre et non du nôtre si l'on veut communiquer.

2. Parler son langage

- ◆ On ne peut parler de la même façon à un enfant de 3 ans et à un jeune de 18 ans ; à un homme ou à une femme ; à un manœuvre ou à un cadre ; à un Français ou à un étranger.
- ◆ Il faut connaître le langage de l'autre, dans son jargon, à son niveau culturel, avec sa richesse de mots ou sa pauvreté.

3. Parler avec des images

- ◆ Éviter les concepts, les théories, ou, si vous êtes obligé de le faire, expliquer ces concepts avec des images qui sont plus parlantes que les définitions notionnelles.

La réalisation

1. Se repréciser l'objectif

- ◆ Si j'écris, c'est pourquoi faire ? Tant que je peux poser la question «pourquoi», à la réponse que je fais, c'est que l'objectif n'est pas encore apparent.

2. Déballage spontané

- ◆ Sur une feuille blanche, écrivez toutes les idées qui vous viennent à l'esprit, sans faire de sélection, sans les organiser. Avoir l'esprit libre pour que le maximum d'idées surgisse.

3. Organisation

- ◆ A présent, vous pouvez mettre de l'ordre en dégagant les idées principales en fonction de l'objectif et, à l'intérieur de chacune de ces idées principales, subdivisez en idées secondaires.
- ◆ Ainsi vont apparaître des manques que vous n'aurez qu'à compléter.

4. Rédaction

- ◆ En suivant le plan détaillé, mettez de la chair autour de ce squelette, sans trop vous soucier du style.
- ◆ Ce n'est qu'après ce premier jet que vous faites une relecture pour corriger les phrases et les rendre plus claires.

Formation

Règles pour augmenter le taux de lecture

Le titre

- ◆ Il est lu cinq fois plus que le corps du texte. Il est donc important qu'il accroche pour inciter à la lecture du texte.
- ◆ Les titres de six à douze mots sont les plus efficaces.
- ◆ Composez votre titre en minuscules, mais dans la grosseur des majuscules, car les gens ont l'habitude de lire couramment en minuscules.
- ◆ Le titre doit se trouver une fois le texte rédigé. Il doit faire apparaître l'objectif.

Les sous-titres

- ◆ Un sous-titre bien mis en valeur par un caractère gras ou plus important que le texte mettra le lecteur en appétit pour la suite.
- ◆ Le sous-titre est choisi après la rédaction. On en trouve les éléments dans le texte du paragraphe.
- ◆ La lecture de l'ensemble des sous-titres doit permettre d'avoir la synthèse de l'ensemble du texte.
- ◆ Chaque page d'un livre doit avoir deux ou trois sous-titres, c'est-à-dire un tous les deux ou trois paragraphes.

Le texte

- ◆ Si vous commencez votre texte par une grande lettrine (la première lettre du premier mot plus grande), vous augmenterez votre taux de lecture de 13 % en moyenne.
- ◆ Composez votre texte en colonnes ne dépassant pas 40 caractères, ceci pour deux raisons :
 - 1) nous avons l'habitude de lire le journal dont les colonnes comportent environ 26 caractères ;
 - 2) cela correspond à un champ de vision qui permet en lecture rapide de saisir une ligne à la fois.
- ◆ Rompez la monotonie d'un long texte soit par des sous-titres, soit en composant les paragraphes importants en gras ou en italique.

Les paragraphes

- ◆ Limitez votre premier paragraphe à un maximum de onze mots. Un paragraphe long rebute les lecteurs. Faites-les aussi courts que possible.
- ◆ A la fin d'un paragraphe, inutile d'avoir une ligne pleine. Les lignes creuses aèrent le texte et augmentent de ce fait le taux de lecture.
- ◆ Si vous espacez vos paragraphes, vous accroissez le taux de lecture de 12 % en moyenne.

Les phrases

- ◆ Faites des phrases courtes, 15 mots au maximum, avec une structure simple, un sujet, un verbe, un complément.

Les mots

- ◆ Evitez les mots difficiles ou trop longs.
- ◆ Utilisez le verbe au présent. Le **verbe** c'est l'action. Le **présent** est mobilisateur. Le **nous** implique celui qui écrit.
- ◆ Remplacez les substantifs abstraits par des adjectifs concrets : au lieu de dire simplicité dites simple ; rapidité : rapide ; sécurité : sûr ; etc.

Les lettres

- ◆ En imprimerie, les caractères plus petits que le corps 9 sont difficiles à lire pour la plupart des gens.

Présentation

- ◆ Insérez, quand vous le pouvez, de petites illustrations.
- ◆ Aidez le lecteur à attaquer les paragraphes au moyen de flèches, de numéros, de points, de tirets, d'astérisques, qui facilitent la distinction de titres, sous-titres, intertitres, etc.
- ◆ Que l'ensemble d'une page soit agréable à regarder, que les titres et sous-titres apparaissent clairement et se distinguent du texte. Qu'il y ait suffisamment de blanc pour que le texte respire et l'œil se réjouisse.

Charles Maccio

Animation de groupe (9^e édition) - Chronique Sociale - Lyon
Livre disponible au siège national

A BIEN Y RÉFLÉCHIR : VIVE L'ALCOOL !

Comment ? Il est fou ou alors c'est de la provocation. Un militant « Vie Libre » qui claironne une telle ineptie. Tous les buveurs guéris vous le diront : l'alcool fut pour eux pendant des années ce faux ami, ce maître en hypocrisie, ce tartufe par excellence, à l'origine de tous nos maux, à partir du moment, longtemps après nos premiers contacts (il est patient le bougre) où il nous a fait tomber dans sa prison de la dépendance.

Quelle période. Quelle galère, et qui plus est, longtemps à notre insu, car c'est bien connu, nous avons presque tous affirmé que nous buvions normalement et qu'il n'y avait aucun problème...

Sans vouloir gommer tout ce qu'il nous a fait endurer, à nous bien sûr, mais aussi et parfois surtout à nos proches, soulevons le coin du voile, ce coin du voile qui un jour nous a laissé entrevoir qu'il y avait peut-être une issue. Par exemple, lorsque nous avons fait connaissance d'anciens malades alcooliques qui s'en étaient sortis, eux ? Alors pourquoi pas nous ? Miracle, puissance de gourous ? Sûrement pas. Facile en plus ? Certainement pas.

Ils nous l'ont dit et répété, mais surtout ils nous ont écouté. En une fois ou en dix, nous avons pu commencer à

nous « déballer », à nous mettre à nu en disant notre histoire, nos souffrances.

C'est alors que nous n'avons pas entendu à notre rencontre, les sempiternels qualificatifs (qualificatifs si l'on veut) de taré, vicieux, veule, ivrogne, poivrot, sans volonté...

Le langage se nourrissait de termes nouveaux où il était question de l'alcoolisme comme d'une maladie et une maladie ça se soigne. On en guérit, on revit digne, debout, libéré. Ces gens de « Vie Libre » pas encore des copains, pas encore des amis, nous ont paru faire partie d'une drôle de race.

Comment rester indifférents devant cette chaleur, ces sourires, ces encouragements, ces mains tendues ? Eux en revanche, bien avant nous, nous accordaient leur amitié. Certes ils n'étaient pas le bon Dieu, sûrement même pas des saints, ne faisaient pas de miracle, rien non plus du pouvoir des fées avec des baguettes magiques qui transforment les citrouilles en carrosses.

Par contre, leur patience, leur foi en notre guérison ne pouvaient que rendre l'espoir à beaucoup d'entre nous. Ceci évidemment en complémentarité d'un traitement médical indispensable mais accepté et non subi.

Alors aujourd'hui, parce qu'à notre tour nous faisons partie de l'équipe, parce qu'à notre tour nous essayons de tendre la main, de sourire, de durer aussi, avec au fil des mois et des années, l'acceptation des responsabilités au sein des différentes structures, mais aussi parce que ce militantisme nous a fait différents, par certains côtés plus compétents, résolus à assumer en équipe des tâches et des fonctions, autrefois impensables à envisager, tout ceci parce que nous avons définitivement vaincu cet alcool responsable de bien des maux.

Pouvons-nous reconnaître et admettre que le gouffre « alcool » s'est révélé, contre toute attente, un véritable tremplin vers l'amitié au sein de Vie Libre, cette immense famille devenue pour beaucoup notre deuxième famille et pour certain la seule.

Réfléchissons ! Quelles autres circonstances auraient pu faire que des centaines de Jean, de Daniel, de Michel, de Christiane, de Marie-Claude, etc., se rencontrent, se lient d'amitié et ensemble, chacun à sa place, même confrontés à des difficultés incessantes ou même à des instants de doute, gèrent ce mouvement unique dans sa diversité qu'on appelle Vie Libre.

Armand Beaufrère

Calendrier & Agenda 98



VIE LIBRE

Calendrier 6 vues différentes en couleur



Agenda

Où se les procurer ?

Mouvement VIE LIBRE

Siège National : 8, impasse Dumur - 92110 CLICHY

Tél. : 01 47 39 40 80 - Fax : 01 47 30 45 37 - Minitel : 3615 Alcovielibre